



La lieutenant-gouverneure de l'Alberta Concours de poésie 2018: L'agriculture



Aperçu

Pour célébrer l'agriculture en Alberta, ainsi que le 50^{ème} anniversaire du drapeau de l'Alberta, Son Honneur, l'honorable Lois E. Mitchell, lieutenant-gouverneure de l'Alberta, a créé un concours de poésie pour tous les élèves des années 4, 5 et 6 en Alberta. Le concours est axé sur 50 personnages historiques dans le domaine de l'agriculture. Le concours est conçu pour les écoles du primaire et les clubs 4-H.

Chaque école et chaque club 4-H (soit club d'école ou soit club communautaire) participant va sélectionner des poèmes pour le concours. Les prix seront remis aux niveaux 4, 5 et 6. Chaque élève ayant soumis un poème recevra un certificat de participation signé par la lieutenant-gouverneur. Un certificat sera aussi envoyé à chaque école et chaque club 4-H participant.

Règlements du concours

- Tous les élèves des niveaux 4, 5 et 6 de la province de l'Alberta sont éligibles.
- Le concours débute le 11 janvier 2018, soit l'anniversaire de naissance de John Chipman Kerr, un fermier canadien qui mérite la Croix de Victoria au cours de la Première Guerre mondiale.
- Le 5 mai 2018 est la date de clôture pour soumettre des poèmes. Cette date est aussi l'anniversaire de naissance de Peter Charles Knight, un cavalier de rodéo célèbre de l'Alberta.
- On peut retrouver une liste de 50 personnages historiques sur le site Web de la lieutenant-gouverneur (www.lieutenantgovernor.ab.ca).
- Les participants doivent créer un poème n'ayant pas plus que 150 mots dans n'importe quel style de poésie. Le sujet de chaque poème doit être choisi parmi la liste fournie des 50 personnages.
- Le concours acceptera **deux** poèmes de chaque classe ou club 4-H, pre-sélectionnés par l'école/le club.
- Des écoles participants sélectionnent deux poèmes de chaque salle de classe de niveau 4 à 6 (p.e. Niveaux 5A, 5B et 5C ont droit à deux entrées chaque).
- Les poèmes peuvent être dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada.

Soumissions

- S'assurer que le prénom et l'initiale du nom de famille de l'élève sont inscrits en haut de son poème, ainsi que le nom de l'école et du personnage historique choisi. S'assurer aussi

que tous renseignements personnels fournis respectent les règlements de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée LAIPVP en Alberta (FOIP).

- Séparer chaque poème dans un dossier différent. Le fichier informatique utilisé peut être .doc, .docx ou .pdf. Le nom de fichier peut inclure le nom de l'élève et le niveau (par ex: 5e_annee_Tom_Brown).
- Transmettre toutes poèmes en pièces jointes à un seul courriel. À la ligne « objet » du courriel qui soumet le poème, veuillez indiquer le nom de l'école et de la ville. (par ex.: Object: PoésieAgriculture-MurielMartin-StAlbert ou PoesieAgriculture-4HBarhead). Si il est impossible de le faire dans un seul courriel, on peut transmettre un courriel pour chaque niveau. N'envoyez pas de documents protégés par mot de passe en Google Docs.
- Veuillez envoyer tous les poèmes à LtGovPoetry@gov.ab.ca.

Prix

- Un ou une récipiendaire du prix pour chaque niveau de 4^{ème} 5^{ème} et 6^{ème} sera annoncée le 1er juin 2018, l'anniversaire du dévoilement du drapeau provincial de l'Alberta en 1968.
- Les prix sont des laissez-passer annuel familial pour les lieux historique de l'Alberta.
- Des mention honorable seront également annoncées.
- Chaque élève dont le poème aura été soumis recevra un certificat de participation.
- On annoncera les prix et les mentions honorables via le site Web où les poèmes gagnants seront publiés en incluant le prénom et la lettre initiale du nom de famille de l'auteur ainsi que le nom de son école et de sa ville. S'assurer que tous renseignements personnels fournis respectent les lois sur la protection des renseignements personnels.
- Le Bureau de la lieutenant-gouverneur contactera les écoles respectives pour la livraison des prix.
- La chance de gagner dépend évidemment du nombre d'entrées reçues pour chaque niveau.

Questions?

- Pour plus d'information, veuillez contacter Le Bureau de la lieutenant-gouverneure à LtGovPoetry@gov.ab.ca avec « Concours de poésie » à la ligne « objet » du courriel ou par téléphone au 780-427-7243.